

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session d'automne 2016

POL 1300-10
Fondements de l'analyse politique
Lundi 9 :30 à 12 :30

Professeur: David Mandel

Bureau: A-3675

Téléphone: 514 987-3000, poste 4165

Courriel: mandel.mark-david@uqam.ca

Heures de bureau: mardi : 12:45-14:00; jeudi 12:30-13:30.
ou sur rendez-vous

Descriptif du cours

Histoire et spécificité de l'approche politique. Les relations de la science politique avec les autres disciplines connexes. Concepts et terminologie de la science politique. Analyse et application des théories et modèles de l'analyse politique contemporaine (fonctionnalisme, systémisme, marxisme, féminisme, etc.).

Objectifs du cours

Ce cours offre une introduction à l'analyse politique. Le sujet d'analyse sera la nature de notre système politique, la démocratie libérale (ou capitaliste). Pour l'analyser, on étudiera d'abord deux théories qui s'opposent sur la question de la nature de ce système politique : l'une qui appuie sa prétention démocratique; l'autre qui la remet en cause. Ensuite, on se penchera sur des aspects particuliers du système pour voir quelle lumière additionnelle leur analyse peut jeter sur le débat qui oppose ces deux théories de la démocratie libérale.

En plus d'offrir un apprentissage à l'analyse du politique, ce cours pose la question de la neutralité – ou de son absence – en science politique. Il cherche à cultiver chez les étudiantes et les étudiants une attitude critique envers la discipline de science politique ainsi qu'envers notre système politique.

Structure du cours

Le cours sera divisé en deux parties:

1. La première partie se penchera d'abord sur la question de la neutralité en sciences sociales et sur la réponse qui y apportent respectivement les approches positiviste et marxiste. Ensuite on comparera l'analyse de l'État démocratique libérale que font respectivement la théorie pluraliste et la théorie marxiste

2. La seconde partie du cours se penchera sur certains aspects particuliers de la démocratie libérale afin d'approfondir l'analyse de ce système politique. Seront abordés dans cette partie les sujets suivants :

Le rôle des médias de masse dans la formation des orientations politiques des citoyennes et des citoyens

Le rôle du système d'éducation : dans quelle mesure prépare-t-il des citoyennes et des citoyens capables de s'orienter de manière éclairée dans les enjeux politiques?

Ce système politique peut-il tolérer la remise en question du capitalisme?

Dans quelle mesure la politique fiscale (des revenus et des dépenses de l'État) reflète-t-elle la volonté démocratique de la société? Dans la mesure où les deux sont en conflit, comment l'expliquer?

Dans quelle mesure la politique sociale reflète-t-elle la volonté démocratique de la société? Dans la mesure où les deux sont en conflit, comment l'expliquer?

Peut-on concevoir de façon réaliste une meilleure démocratie? En quoi se distinguerait-elle de la démocratie libérale? Par quelle voie y arriver?

Démarche pédagogique

À chaque rencontre le professeur présentera les éléments principaux du sujet de la séance, en faisant référence aux textes pertinents du recueil de textes. Ces exposés ainsi que les textes du recueil constituent la matière sur laquelle sera basée l'évaluation. *Ces deux éléments se complètent mais ne se substituent pas.*

Dans les limites posées par la taille du groupe, le professeur encouragera la participation des étudiantes et des étudiants. On tiendra trois séminaires qui permettront aux étudiantes et aux étudiants de discuter en petits groupes les textes assignés. Le résumé du texte sera à remettre la semaine d'après. On visionnera aussi deux films, suivis de discussions. De temps en temps, on discutera en groupe et ensuite ensemble de courts textes qui seront distribués.

Conseils

1. N'hésitez pas à m'arrêter pour poser des questions. Vos questions et vos commentaires sont les bienvenues. Ils rendent les cours plus intéressants.
2. Le Centre Paolo Freire a publié une guide méthodologique que vous pouvez procurer. Elle aidera dans la rédaction des travaux.
3. Pour celles et ceux qui veulent améliorer leur compétence en français écrit, le Centre d'aide à la réussite de la Faculté d'éducation de l'UQAM offre le cours *LIN 1009 « Apprentissage de la grammaire du français écrit »*. On peut s'y inscrire comme cours optionnel pour trois crédits.

Proposition du mode d'évaluation

1. Un premier examen-maison, un travail de synthèse portant sur la matière des premières 7 semaines. Les questions de cet examen seront distribuées au 6e cours, et les réponses seront à remettre à la 9e semaine. (Vous aurez donc 3 semaines pour faire ce travail). Maximum de 10 pages à double interligne. **33.5%** de

la note finale. Vos réponses devront être basées sur la matière des cours et sur les textes pertinents du recueil.

2. Un second examen-maison portant sur la matière des semaines 7-14. Les questions seront distribuées au 12e cours. L'examen sera à remettre au dernier cours. 10 pages maximum. **33.5%** de la note finale.

3. Quatre résumés critiques de textes. 3-4 pages chacun à double interligne. **3 X 11 (= 33%)** de la note finale.

Politique concernant les travaux remis en retard *En général ils ne seront pas acceptés.* Une exception sera faite seulement s'il y a une *justification valable*. (Normalement, une surcharge de travail ne constitue pas une justification valable. Il faut apprendre à organiser votre temps.) Dans la mesure où cela est physiquement possible, vous devez me communiquer la justification avant la date de remise.

Plan du cours

Séances

1. (12/IX) Présentation du plan du cours et de la proposition du mode d'évaluation. Présentation du professeur : ses positions politiques et idéologiques. Discussion de la question: Dans quelle mesure peut-on qualifier notre système politique de démocratique? Est-ce une question importante?

2. (19/IX) **La neutralité en sciences sociales : deux points de vue qui s'opposent**

a) ***le point de vue positiviste qui demande la neutralité***

J.-L. Loubet Del Bayle, « Les problèmes de l'observation, » *Introduction aux méthodes des sciences sociales*, Paris, Privat, 1991, pp. 27-35.

M. Weber, « Le métier et la vocation de savant, » *Le savant et le politique*, Paris, Union générale des éditions, 1963, pp.76-88.

b) ***le point de vue marxiste qui considère que la science sociale est forcément engagée***

M. Lowy, « Science et révolution: objectivité et point de vue de classe dans les sciences sociales », *Dialectique et révolution*, Paris, Anthropos, 1973, pp. 202-11, 214-15, 229-36.

M. Lowy, « L'idéologie positiviste: de Comte à nos jours, » *Paysages de la vérité*, Paris, Anthropos, 1985, pp. 22-34.

3. (26/IX) **La théorie pluraliste (libérale) de la démocratie libérale (capitaliste)**

J. Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1983, pp. 366-71, 384-85.

R. Aron, « Du caractère oligarchique des régimes constitutionnels-pluralistes, »
Démocratie et totalitarisme, Paris, Gallimard, 1987, ch. 7. (malgré le titre ce texte défend la théorie pluraliste)

Monière et Guay, « La théorie de la polyarchie, » ch. 6. *Introduction aux théories politiques*, Montréal, Québec/Amérique, 1987

R. Dahl, *On Democracy*, New Haven, Yale U.P., 2000, chs. 13, 14.

4. (3/X) **La théorie marxiste de la démocratie capitaliste – partie I**

A. Bragard, « Qu'est-ce que l'exploitation? » *Que faire*, no. 9, août-octobre 2008

E. Mandel, *Introduction au marxisme*, Paris, La brèche, 1983, pp. 27-34, 99-107

*séminaire sur le texte: R. Miliband, « La concurrence imparfaite, » *L'État dans la société capitaliste*, Paris, Maspéro, 1982, pp. 165-185.

5. 10/X *Action de Grâce*

6. (17/X) **L'analyse marxiste de la démocratie dans la société capitaliste - II**

Gerald Caplan, « L'histoire cachée du gouvernement de Bob Rae en Ontario, »
Globe and Mail, le 8 octobre 2010.

N. Chomsky, « Le consentement sans consentement: embrigader l'opinion publique, » *Le profit avant l'homme*, Paris, Fayard, 2003, pp. 85-112.

E. Mandel, « Le PCF, l'eurocommunisme, et l'État, » in E. Mandel, *Critique de l'eurocommunisme*, Paris, Maspéro, 1978, pp. ch. 9.

Distribution des questions de l'examen-maison

7. (24/X – semaine de relâche)

8. (31/X) **Peut-on parler de domination idéologique dans les démocraties capitalistes? Le rôle des médias d'information - I**

N. Chomsky et E. Herman, *La fabrique de l'opinion publique: la politique économique des médias américains*, Paris, Le serpent à plumes, 2003, pp. LI-LV et 1-30.

G. Balabastre et P. Rimbart, « Le 'contre-pouvoir' joue les chiens de garde, »
Manière de voir, avril-mai 2005, pp. 52-56.

L.-P. Lauzon, « Privatisation de la santé: démasquer ces ‘amis qui nous veulent du bien’, » in L.-P. Lauzon, *Contes et comptes du Prof Lauzon II*, Montréal, Lanctôt, 2004, pp. 196-209.

9. (7/XI) **Domination idéologique? II** - les médias d’information

-projection du film « La fabrication du consensus »

10. (14/XI) **Domination idéologique? III Autres éléments de système idéologique**

R. Miliband, « Le processus de légitimation, » *L’État dans la société capitaliste*, Paris, Maspéro, 1982, pp. 264-286.

S. George, « Mythologies contemporaines : Comment la pensée devint unique, » *Le monde diplomatique*, août 1996,

J-P Lauzon, « Le campus de l’Université Laval donne l’impression d’un parc industriel : La recherche économique au service du patronat, » *L’aut’journal*, avril 2014.

D. Savard, R. Cadotte, « Je soutiens Djémillia, » *L’aut’journal*, nov. 2013.

*séminaire sur le texte: *La Maîtresse d’école, L’arme de l’information*, Montréal, Info-FNEEQ, 1985 (Ce texte sera distribué au cours précédent)

- mise en contexte du film « La spirale » pour la semaine prochaine.

11. (21/XI) **Le destin du gouvernement de l’Unidad popular au Chili 1969-1973**

Centre de documentation d’Amérique latine, *Chili, un peuple debout*, 1987, pp.5, 7-14. 7-14.

G. Hermet, *Aux frontières de la démocratie*, Paris, PUF, 1983, pp. 213-219.

G. Arroyo, “La ‘voie chilienne’: une impasse?” in *Coup d’État au Chili*, 1974, pp. 23-37.

C. Altamirano, *Chili: les raisons d’une défaite*, Paris, Flammarion, 1979, ch. 13.

« La respiration saccadée du pouvoir populaire 1970-1973 : Entretien avec Franck Gaudichaud, » *Inprecor*, septembre 2013.

12. (28/XI) **La politique fiscale** (+poursuite de la discussion du film La spirale)

*séminaire sur le texte : P. Beaulne, B. Élie, et al., « Pour une autre lecture des finances publiques », 2010

L. McQuaig, *La part du Lion*, Montréal, Éditions du roseau, 1987, pp. 15-37, 66-69, 379-400.

L.-P. Lauzon « Le REER de la grosse légume », Chaire socio-économique de l'UQAM, 2007 (http://www.cese.uqam.ca/pdf/chr_07_mars.pdf)

L.-P. Lauzon, « Le scandale des gains en capitaux, » *L'aut`journal*, le 26 septembre 2011

L.-P. Lauzon, « Comment assurer la gratuité scolaire sans se fatiguer? », in *Contes et comptes du Prof Lauzon III*, pp. 140-44

Distribution des questions de l'examen-maison-II

13. (5/XII) **La crise de l' «État-providence »**

J. B. Gélinas, « La patient déconstruction de l'État social », *L'aut`journal*, avril 2015.

F.-X. Merrien, *L'État-providence*, Paris, PUF, pp. 102-115.

R. Rosanvallon, "L'ébranlement intellectuel de l'Etat-providence," in *La crise de l'État-providence*, Paris, Seuil, 1981, ch.2

(TCA), "La sauvegarde de notre dispositif de protection sociale: l'attaque contre les programmes sociaux au Canada, " 1995, pp. 14-17.

A. Shields, « Les Québécois plus «solidaires» que «lucides» », *Le devoir*, 11 janvier 2007

D. Barsamian, « Prendre aux pauvres et donner aux riches, » *Entretiens avec Chomsky*, Montréal, Ecosociété, 1998, pp. 125-39.

14. (12/XII) **Discussion en guise de bilan du cours:**

-Dans quelle mesure notre démocratie libérale es-elle vraiment démocratique?

-La démocratie libérale est-elle « la fin de l'histoire », comme l'a affirmé le philosophe américain, F. Fukuyama, après la chute de l'URSS, ou une autre démocratie, plus participative, plus respectueuse de la volonté populaire, est- elle possible?

-Si une telle alternative est possible, par quelle voie y arriver?

15. (19/XII) **Bilan-évaluation du cours :**

Qu'avez-vous appris de nouveau dans ce cours?

En quoi a-t-il influencé vos idées?

Quelles questions restent sans réponse?

L'approche du professeur était-elle scientifique?

Comment améliorer ce cours?

BIBLIOGRAPHIE

(Pour celles et de ceux qui souhaitent aller au-delà des lectures obligatoires du cours)

1) La science politique: science et/ou idéologie?

- Aron, R. « De la philosophie à la sociologie politique, » in Démocratie et totalitarisme, Paris, Gallimard, 1965.
 Barrington Moore Jr., Politics and Social Theory, N.Y., Harper, 1967.
 Chomsky, N., « Les intellectuels et l'État », in Écrits politiques 1977-1983, Paris, Acratie, 1984.
 Fourez, G., La science partisane, Bruxelles, Duculot, 1974.
 Goldman, L., Sciences humaines et la philosophie, Paris, Gonthier, 1966.
 Keat, R., "Postivism and Statistics in Social Science", in Demystifying Social Statistics, Londres, Pluto, 1987.
 Lowy, M., Dialectique et révolution, Paris, Anthropos, 1973.
 Lowy, M., Paysages de la vérité, Paris, Anthropos, 1985.
 Lynd, S., Knowledge for What?, New York, Grove Press, 1964.
 Popper, K., La société ouverte et ses ennemis, Paris, Seuil, 1979.
 Sayer, A. Method in Social Science : a Realist Approach, Londres, Hutchinson, 1984
 Taylor, C., "Neutrality in Political Science, in Laslett, P. and Runcimann, W., Philosophy, Politics and Society, Series III, Oxford, Blackwell.
 Weber, M., Le savant et le politique, Paris, Plon, 1986.
 Young, R.M., «Science Is Social Relations, » Radical Science Journal, no. 5, pp. 65-129.

2) La théorie pluraliste

- Aron, A., Démocratie et totalitarisme, Paris, Gallimard, 1965.
 Aron, A., « Classes sociales, classe politique, classe dirigeante, » Archives européennes de sociologie, vol. I, 1960.
 Bachrach, P., The Theory of Democratic Elitism: A Critique, Boston, Little Brown, 1967.
 Bourricaud, F., "Le modèle polyarchique et les conditions de sa survie", Revue française de science politique, vol. XX, octobre 1970, pp. 843-924.
 Dahl, R., L'analyse politique contemporaine, Paris, Laffont, 1973.
 Dahl, R., On Democracy, New Haven, Yale U.P., 2000.
 Dahl, R., Qui gouverne? Paris, Armand Colin, 1971.
 Duverger, M., Sociologie politique, Paris, PUF, 1967.
 Ehrlich, S., « Le problème du pluralisme, », Homme et société, no 5, juillet 1967, pp. 113-118.
 Lipset, S.M., L'homme et la politique, Paris, Seuil, 1983.
 Macpherson, C.B., The Life and Times of Liberal Democracy, Oxford University Press, 1977.
 Pateman, C., Participation and Democratique Theory, Cambridge University Press, 1970.
 Schumpeter, J., Capitalisme, socialisme, démocratie, Paris, Payot, 1983
 Tocqueville A., De la démocratie en Amérique, Paris, Union générale des éditions, 1963.

3) L'analyse marxiste

- Alford, R, Friedland, R., Powers of Theory, Captialism, the State and Democracy, Cambridge University Press, Cambridge, 1985.
 Artois, A., Marx, l'État et la politique, Paris, Syllepse, 1999.
 Barbier, La pensée politique de Karl Marx, Paris, L'Harmattan, 1992.
 Barsoc, C., Les rouages du capitalisme, Paris, La Brèche, 1994.
 Bensaid, D., Marx l'intempestif, Paris, Fayard, 1995.
 Combernale, P., Intropduction à Marx, Paris, La découverte, 2006
 De Brunhoff, S., Etat et Capital, Paris, Maspéro, 1981.
 Lefebvre, H., Sociologie de Marx, P.U.F., 1966.
 Lebowitz, M. Beyond Capital, Palgrave, 2003.
 Lebowitz, The Socialist Alternative, Monthly Review, 2010.
 Mandel, E., Introduction au marxisme, Paris, EPI, 1983.
 Mandel, E., Critique de l'Eurocommunisme, Pairs, Maspéro, 1978,

- Marx, K., Le 18 Brumaire de Napoléon Bonaparte, Paris, Editions Sociales, 1909.
- Marx, K. et Engels, F., Le manifeste du Parti communiste, Paris, Editions Sociales, 1961.
- Meiksins Wood, H., Democracy vs. Capitalism, Oxford U. Press, 1996.
- Miliband, R., L'État dans la société capitaliste, Paris, Maspéro, 1982.
- Miliband, R., Divided Societies: Class Struggle in Contemporary Capitalism, N.Y., Oxford University Press, 1991.
- Miliband, R., Marxism and Politics, .Y., Oxford University Press, 1977.
- Piotte, J.-M., La pensée politique de Gramsci, Paris, Editions Anthropos, 1970.
- Przeworskim A., Democracy and the Market, Cambridge, Cambridge U. P., 1991,
- Rueschmeyer, D. et al, Capitalist Development and Democracy, Chicago, U. of Chicago Press, 1992.

4) Divers aspects de la démocratie libérale

- C. Altamirano, Chili: les raisons d'une défaite, Paris, Flammarion, 1979.
- Bernard, M. et Lauzon, L.-P., Finances publiques, profits privés, Montréal, Editions du Renouveau québécois, 1996.
- R. Bernier, Un siècle de propagande? Information. Communication, Marketing gouvernemental. Presses de l'UQ, 2001
- Breton, G., Faire payer les pauvres, Montréal, Lux, 2005.
- Bryson, V., Feminist Political Theory, N.Y., Paragon House, 1992.
- Le Chili d'Allende: témoignages de la vie quotidienne, Montréal, Editions coopératives Albert St Martin, 1978.
- Carey, A., Taking the Risk Out of Democracy: Corporate Propaganda vs. Freedom and Liberty, Chicago, U. of Chicago Press, 1997.
- Chomsky, N., De la guerre comme politique étrangère des E-U, Montréal, Comeau et Nadeau, 2001
- Chomsky, N. et Herman, E., La fabrique de l'opinion publique: la politique économique des médias américains, Paris, Le serpent à plumes, 2003.
- Chomsky, N., McChesney, R., Propagande, médias et démocratie, Montréal, Écosociété, 2000.
- Clarke, T. Mains basses sur le Canada ou la tyrannie de la grande entreprise, Montréal, Editions Boréal, 1999.
- Cloward, R. and Piven, F., The New Class War, New York, Pantheon, 1981.
- Esping-Andersen, G., Les trois mondes de l'État-providence, Paris, PUF, 1999.
- Fox Piven, F., et Ehrenreich, B., "The Truth About Welfare Reform," in The Socialist Register 2006, New York, Monthly Review, 2005, pp. 79-91.
- Gill, L., Le néo-libéralisme, Chaire socio-économique, UQAM, 2002.
- Gingras, A-M. Médias et démocratie: le grand malentendu, Press de l'U de Q, 1999.
- Ginsburg, N., Class, Capital and Social Policy, London, Macmillan, 1979.
- Gutystein, D., Not a Conspiracy Theory: How Business Propoganda Hijacks Democracy, Toronto, Porter, 2005.
- Harvey, P.A., Portrait de la fiscalité et de ses perspectives au Québec, CSQ, Montréal, 2008.
- Herman, E.S., Beyond Hypocrisy: Decoding the News in an Age of Propoganda, Montréal, Black Rose, 1992.
- Jalbert, L. et Lepage, L., Néo-conservatisme et restructuration de l'Etat, P.U.Q., 1986.
- McChesney, The Problem of the Media, New York, Review, 2004.
- Keable, J., L'information sous l'influence: comment s'en sortir, Montréal, VLB, 1985.
- McQuaig, L. Shooting the Hippo, Toronto, 1995.
- Merrien, F-X., L'État-providence, Paris, PUF, 2000, 2e éd.
- Rosanvallon, P., La nouvelle question sociale. Repenser l'État-providence, Paris, Seuil 1995.
- Smirnov, G., The Revolution Disarmed: Chile 1970-1973, New York, Monthly Review Press, 1979.
- Soley, L., Censorship INC: The Corporate Threat to Free Speech in the U.S., N.Y., Monthly Review Press, 2002
- Teeple, G., Globalization and the End of Social Reform, Toronto, Garamond, 1995.
- Vaillancourt, Y., Le P.Q. et le social, Montréal, Editions coopératives Albert St-Martin, 1983.
- Winter, J. Democracy's Oxygen: How Corporations Control the News, Montréal, Black Rose, 1997.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiques/Documents/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.